

Mme McDougall a fait remarquer que depuis l'ouverture du bureau temporaire à Nicosie, 84 visas d'immigrant et 166 visas de visiteur avaient été délivrés à Nicosie, auxquels s'ajoutaient 41 permis de la ministre, incluant 120 personnes. Plus de 478 nouvelles demandes, représentant un total de 1 180 personnes, ont été provisoirement approuvées. Dans les cas en cause, des visas d'immigrant seront délivrés dès réception de résultats satisfaisants en ce qui concerne les examens médicaux et la vérification des antécédents. Les mesures prises pour Nicosie faciliteront l'application d'un programme de longue date destiné aux Libanais ayant des parents au Canada; 16 000 d'entre eux en ont bénéficié depuis 1976.

Mme Landry a déclaré que le Canada avait toujours soutenu la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Liban, et souhaitait le retrait de toutes les forces étrangères de ce pays. Elle a également affirmé que le Canada continuerait d'offrir une aide concrète au peuple libanais, mais qu'il fallait que toutes les parties en cause redoublent d'efforts pour parvenir à une solution politique durable, qui tienne compte des aspirations de tous les Libanais.

Mme Landry fait part au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration de ces mesures supplémentaires.